

## ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DE FOOTBALL

## Samedi 26 août 2023 à 09h30

à la salle Notre Dame de la Paix organisée par le FC Etoile-Sporting

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DE L'ANF

Présidence : Mario Chatagny

Secrétaire du procès-verbal : Laura Botteron, secrétaire du Comité central

Début de l'Assemblée : 09h30 (heure de convocation) 09h45 (début d'assemblée)

#### Ouverture de l'Assemblée

Cette 123ème Assemblée ordinaire des délégués est ouverte par Mario Chatagny, Président de l'ANF.

Les membres du Comité Central présents sont : Mario Chatagny, président, Pascal Bégert, Cédric Fuchs, David Clark, Christopher Clark et Laura Botteron.

Remerciements particuliers au FC Etoile-Sporting qui nous accueille cette année dans le cadre de son 125 en anniversaire. Nos sincères félicitations pour cet anniversaire, nos remerciements pour l'organisation de cette assemblée et nos meilleurs vœux pour l'avenir.

\*\*:

La parole est donnée à Monsieur Gérard Prétôt, président du FC Etoile-Sporting

Salutations et bienvenue à nos hôtes, nos membres d'honneur et nos invités :

#### Invités:

M. Dominique Blanc
 Président de l'ASF

M. Aristide Bagnoud
 Membre du comité central de la Ligue Amateur
 M. Lionel Capelli
 Président de la commission de recours de l'ANF

#### Régions et associations amies :

M. Pascal Chobaz
 Président de l'ACGF

M. Maurice Portanova
 Membre du comité de l'ACGF
 Vice-Président de l'AFF

M. Alfons Duffing
 Membre du comité central de l'AFF

M. Gilbert Carrard
 M. Marc-Henri Stauffer
 M. Francis Périat
 Membre de l'AJF
 M. Victor Ribeiro
 Membre de l'AJF

#### Le Président d'honneur et les membres d'honneur suivants :

M. Pierre-Alain Beuret
 M. Mahmoud Bouzelboudjen
 M. Pierre Cornu
 M. Pierre Cornu
 Membre d'honneur
 M. René Jeanneret
 Membre d'honneur

M. Hansi Gindraux Membre d'honneur M. Roland Guillod Membre d'honneur M. Willy Güder Membre d'honneur M. Pierre Gunthard Membre d'honneur M. Armando Loss Membre d'honneur Membre d'honneur M. Antonio Montemagno M. François Murith Membre d'honneur M. Denis Perrenoud Membre d'honneur M. Jean-Pierre Plancherel Membre d'honneur M. Gérard Prétot Membre d'honneur M. Bernard Renevey Membre d'honneur M. Daniel Rohrer Membre d'honneur M. Michel Richard Membre d'honneur M. Cyril Vuillemin Membre d'honneur Membre d'honneur M. Daniel Reymond

Salutations également à toutes les Commissions de l'ANF, commission d'arbitrage, technique et juniors, commission de jeu, de recours, commission des terrains et commission fair-play ainsi qu'aux représentants de la presse régionale, à notre chef technique, M. Daniel De Martini et à notre secrétaire M. Stéphane Juvet.

#### Se sont excusés :

_	Mme Crystel Graf	Conseillère d'État, cheffe du Département de la formation, de
---	------------------	---

la digitalisation et des sports du canton de Neuchâtel

M. Sandro Stoppa
 Président de la Ligue Amateur

M. André Duvillard
 Président de la commission LoRo-Sport du canton de

Neuchâtel

M. Alexis Maire
 Membre de la commission LoRo-Sport du canton de

Neuchâtel

M. Alain Grosjean
 Président d'honneur de l'ANF et membre du Comité central de

la Ligue Amateur

M. Francisco Caceres Membre d'honneur M. Angel Casillas Membre d'honneur M. Robert Loriol Membre d'honneur M. Georges Fillistorf Membre d'honneur M. Thierry Monnin Membre d'honneur M. Freddy Rumo Membre d'honneur M. Marco Torelli Membre d'honneur M. Claude Roulet Membre d'honneur

M. Michel Villarejo
 Chef du Service des Sports de la ville de la Chaux-de-Fonds
 M. Arnaud de Coulon
 Responsable Jeunesse & Sport du Service des sports du

canton de Neuchâtel

M. Sébastien Rytz
 Chef du Service des sports du canton de Neuchâtel

Ainsi que plusieurs régions amies et tous les membres des commissions de recours, de jeu et des terrains qui sont absents ce jour.

Nos hommages et nos pensées particulières à nos amis disparus, membres de notre association, de nos familles ou de nos clubs :

Madame Mary-Claude Capelli
 Maman de Lionel Capelli, président de la commission de

recours ANF

Monsieur Jean-Daniel Ray
 Membre d'honneur et ancien président de l'AS Vallée

Monsieur Michel Gygax dit Poupia Membre d'honneur
 Monsieur Georges Mollard Ancien arbitre

Monsieur Claude Fontana (Coco)
 Ancien joueur et entraîneur du FC Peseux-Comète et

entraîneur au FC Corcelles-Cormondrèche

Monsieur Claude Vuilliomenet
 Papa de Christophe Vuilliomenet, président du FC Marin-Sports

En leur souvenir, un instant de silence est observé pour honorer leur mémoire.

Régulièrement convoquée selon l'art. 19 des statuts de l'ANF, en date du 19 juillet 2023 nous pouvons délibérer valablement. Aucune demande de modification de l'ordre du jour nous est parvenue. Nous pouvons donc nous en tenir à celui qui est en votre possession.

Chaque club étant en possession de sa carte de vote, nous prions les personnes désirant prendre la parole de se nommer et de donner le nom de leur club.

## ORDRE DU JOUR STATUTAIRE

## 1. PRÉSENCE DES CLUBS

ents à l'ouverture de l'assemblée	46
nple	24
es <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	35
	4
	mple

#### 2. DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

Sont désignés comme scrutateurs les représentants des clubs suivants :

• Table 1: Bastien Bardet, FC Saint-Blaise

Table 2 : Manuel Feijo, FC Le Parc

Table 3 : Alexandre Tosato, FC Môtiers

# 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS

Conformément aux dispositions de l'art. 31 des statuts de l'ANF, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués tenue à Saint-Aubin le 27 août 2022 a été publié sur le site ANF le 7 février 2023.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par un levé des cartes de vote et les remerciements vont à son auteur Laura Botteron.

#### 4. RAPPORTS ANNUELS

Les rapports annuels ont été envoyés aux clubs avec l'envoi de la plaquette ANF intitulée : « Rapports d'activités, saison 2022/2023 ».

Nous soumettons les présents rapports à l'acceptation des clubs sans autre commentaire :

- 4.1 Rapport du président
- 4.2 Rapport de la commission technique et des juniors
- 4.3 Rapport du chef technique
- 4.4 Rapport du football féminin
- 4.5 Rapport de la commission d'arbitrage
- 4.6 Rapport de la commission des seniors
- 4.7 Rapport de la commission de recours
- 4.8 Rapport de la commission de jeu
- 4.9 Rapport commission Futsal
- 4.10 Rapport commission Fair-Play
- 4.11 Rapport commission des terrains

#### Précision du président de la CTJ concernant les effectifs :

#### 4.2 Rapport de la commission technique et des juniors

#### 320 équipes garçons et filles - 4'200 junior-es composés de :

- 200 joueurs/euses Footeco et Elite (10 équipes)
- 150 joueurs/euses Youth League (7 équipes)
- 3850 joueurs/euses Foot de base (303 équipes)

#### Remarques et questions du FC Peseux-Comète par Monsieur Pierre Gunthard :

M. Pierre Gunthard a transmis un certain nombre de questions et d'observations au Comité central de l'ANF sur les rapports d'activités 2022/2023.

Les questions et remarques ainsi que la réponse du comité central figurent ci-dessous :

#### 4.1 Rapport du président

Remarque: Les rencontres +30, +40 se sont terminées aux tirs au but, il n'était pas prévu de prolongations (page 8).

Réponse du comité central : Effectivement, nous avons commis une erreur dans la rédaction, ces matches se sont bien terminés aux tirs aux buts et non pas aux prolongations.

#### 4.2 Rapport de la commission technique et des juniors

Remarque: L'ANF ne compte pas 406 clubs mais 406 équipes (page 13).

Réponse du comité central : Effectivement, il s'agit d'une erreur. Les statistiques officielles figurent en page 91 de la plaquette. Il y avait 406 équipes, dont 320 équipes juniors, au début de la saison 2022-2023.

Remarque: L'objectif serait de pouvoir maintenir au moins 3 équipes dans chaque catégorie en relation avec la page 15 - pour la Youth League C, quels ont été les clubs sollicités pour la place de représentant neuchâtelois compte tenu du refus du champion cantonal? C'est dommage parce que la possibilité de prendre cette place n'a pas été faite au FC Peseux-Comète qui l'aurait acceptée et vous auriez eu vos 3 équipes dans chaque catégorie (page 16).

Réponse du comité central : Trois équipes par catégorie A - B - C Youth League représente un objectif à atteindre et à maintenir au fil du temps. S'agissant de la promotion en Youth League C, le classement du tour final 1er degré figure en page 78. Le champion cantonal le Team Erguel a décliné sa promotion, idem pour le 2ème de ce classement le FC Val-de-Ruz, leurs effectifs projetés pour la saison suivante n'étant pas qualitativement suffisants pour tenir en

catégorie supérieure, sous peine de grosses désillusions pour les joueurs. Le club classé au rang 3, également contacté, a rapidement décliné cette promotion. Il n'était donc plus crédible de contacter les autres équipes de ce groupe, vu le classement.

Dans le rapport, page 16, il est précisé que pour notre association, il n'est pas facile de se maintenir, voire de briguer des titres dans le football interrégional (le FC La Chaux-de-Fonds, deux fois de suite champion régional en Youth League A représente une exception). La promotion d'équipes dans cette catégorie implique en amont une solide organisation et des filières de relève structurées qualitativement et quantitativement, au sein de groupements ou de clubs ambitieux.

Question: Quel est le poids de l'ANF dans les discussions avec le politique (page 17)?

Réponse du comité central: Nous n'avons pratiquement pas de poids dans les discussions avec les autorités politiques, parce celles-ci décident lors des séances du conseil communal ou du conseil général, puis impose les décisions aux clubs. C'est dommage mais il faudrait trouver une meilleure collaboration.

Nous devons intensifier nos relations avec le monde politique et institutionnel s'agissant de l'association. Il appartient toutefois aux clubs de faire fonctionner de manière régionale leur propre réseau notamment dans les domaines des infrastructures et sur demande nous sommes prêts à les soutenir. Nous relevons qu'à la demande du FC Val-de-Ruz, nous étions intervenus il y a quelques années pour sensibiliser la commune Val-de-Ruz, à l'importance de soutenir le football de cette région par la construction d'un nouveau terrain synthétique. A notre connaissance et à ce jour, ce projet n'est pas encore réalisé.

Question : Le Team Spirit est-il pratiqué par les membres de la commission juniors (page 17) ?

Réponse du comité central : La Commission technique et des juniors est la référente du Team Spirit (concept ASF) au service des clubs. Pour rappel, ce concept vise à trouver des solutions pour des équipes dont les comportements seraient inadéquats et contraires aux règles du respect et du fair-play. La direction du club doit faire une demande formelle de soutien à l'ANF. Pratiquement, le Team Spirit se compose de deux entraînements d'équipe, d'une observation de match et d'un échange entre le comité du club et l'expert, ceci afin de favoriser l'ancrage des thèmes de l'esprit d'équipe et du fair-play au sein du club.

#### 4.3 Rapport du chef technique

<u>Question</u>: Pourquoi ne pas avoir évoqué la tentative de tournoi futsal du mois de février, malheureusement sans avoir connu le succès de participants (page 20)?

Réponse du comité central : Ce sujet n'a pas été évoqué parce que les tournois ont été annulés par manque d'inscription des équipes. L'idée est d'essayer de reconduire ces tournois cette saison en hiver.

#### 4.5 Rapport de la commission d'arbitrage

Question : Quels sont les clubs qui ont bénéficiés de transferts d'arbitres (page 29) ?

Réponse du comité central : Nous ne jugeons pas nécessaire de préciser de quels clubs à quels clubs les arbitres ont été transférés. De toute façon, les clubs concernés reçoivent un écrit/une information concernant le transfert d'un arbitre.

#### 4.9 Rapport de la commission Futsal

Remarque: Le FC Peseux-Comète Futsal s'est maintenu en Second League non pas de justesse mais se classe 3ème sur 6 (page 39).

Réponse du comité central : Effectivement, le FC Peseux Futsal se trouve au milieu du classement mais avec un nombre restreint de points.

#### 4.11 Rapport de la commission des terrains

Remarque : A noter que seules les équipes juniors des catégories de G à D ont le droit de jouer sur le terrain des Charmettes (page 49)

Réponse du comité central : C'est noté.

#### **Palmarès**

Remarque: Le palmarès dans « les qualifiés pour la coupe Suisse », il s'agit de la saison 2023-24 et non pas 2022-23. De plus, ils manquent les équipes de Neuchâtel City et de Peseux Comète (page 69).

Réponse du comité central : Oui effectivement il s'agit d'un oubli.

#### État des équipes et des clubs de l'ANF

Remarque: Il manque une colonne relative au futsal féminin (page 93).

Réponse du comité central : Oui, elle sera rajoutée l'année prochaine.

Les rapports précités sont approuvés à l'unanimité par levée de carte de vote.

Des remerciements sont adressés à toutes les auteures et tous les auteurs de ces rapports par le président, Mario Chatagny.

## **5. RAPPORT FINANCIER**

La parole est donnée à M. David Clark pour commenter le bouclement de la saison 2022/2023.

Le détail de l'exercice 2022/2023 se trouve dans le rapport financier figurant dans le rapport d'activité (saison 2022/2023) remis aux clubs.

Demande aux clubs de payer jusqu'au 30 septembre 2023 pour les factures en cours qui n'ont pas encore été payées.

Les comptes de l'ANF clôturent cette saison sur un bénéfice de CHF 21'560.94.-. Nous augmentons les fonds disponibles en attribuant une somme de CHF 6'000.- au Fonds de réserve générale et de CHF 10'000.- au Fonds pour les finales de coupes neuchâteloises. Le solde restant de CHF 5'560.94.- après ces transferts est ajouté au capital propre.

#### Remarques et questions du FC Peseux-Comète par Monsieur Pierre Gunthard :

Remarque: Sous la colonne exercice 2022/2023 - compte 3080, un montant de Fr. 85'050.- est indiqué alors qu'à la page 10, il est fait état d'un montant de Fr. 84'000.- (page 56)

Réponse du comité central : Il est effectivement fait mention d'un montant de CHF 84'000.-. Or, pour des raisons mathématiques, nous avons bien versé aux clubs un montant de CHF 85'050.-. Les comptes sont donc justes.

<u>Question</u>: Sous la colonne exercice 2022/2023 - compte 3260, les écritures provoquent un solde négatif (moins de charges), n'aurait-il pas fallu créer un compte de produits en fonction des écritures (page 56) ?

Réponse du comité central : Il s'agit d'une méthode différente de budgétisation mais nous avons choisi de le faire ainsi.

## Résultats financiers des fêtes des coupes neuchâteloises 2023

	Totaux
	CHF
Produits :	
Sponsoring	28'231.00
Ballons de match	3'800.00
Nourriture et boissons	29'049.00
Tombola	3'140.00
	64'220.00
Frais :	
Apéro dinatoire VIP	1'225.00
Arbitres	1'980.00
Locations terrains	1'300.00
Infrastructures	15'279.00
Footmag	3'300.00
Nourriture et boissons	10'362.00
Staff et samaritains	14'701.00
Divers frais	5'845.00
Médailles et coupes	8'928.00
	62'920.00
Surplus	1'300.00
Correction fêtes de finales 2022	9'145.00
Total compte 3260	10'445.00

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par levée de carte de vote.

## 6. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES

La vérification des comptes s'est tenue le 19 juillet 2023 dans les locaux de l'ANF et a été effectuée par le FC Valde-Ruz et le FC Coffrane.

Les comptes 2022/2023 (exercice du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023) ont donc été vérifiés par les représentants des clubs mentionnés et M. Alexandre Pages du FC Val-de-Ruz a été désigné pour donner lecture du rapport des vérificateurs de compte. Il indique que les pièces comptables ont été mises à disposition et vérifiées, que le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité, que celle-ci est tenue avec exactitude et que la tenue des comptes est saine.

Au nom des vérificateurs des comptes, il prie donc les clubs de manifester leur approbation et d'en donner décharge au responsable des finances par acclamation. Aucune question n'est posée, l'Assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

## 7. BUDGET

Le budget est présenté par David Clark et comme les dernières saisons, le Comité central propose aux clubs un budget presque équilibré avec un total de charges de CHF 578'500.- pour un total des produits de CHF 581'440.-.

Le détail de ce budget figure dans le rapport financier, il n'appelle donc pas de commentaires particuliers.

Le budget est accepté à l'unanimité par levée des cartes de vote.

\*\*\*

La parole est donnée à Monsieur Dominique Blanc, président de l'ASF.

## 8. ÉLECTIONS

## 8.1 Élection du président de l'ANF

Mario Chatagny se représente pour un nouveau mandat de deux ans, il est élu à l'unanimité. Il remercie les clubs pour le soutien témoigné pour son élection et souhaite continuer à servir et développer, avec l'aide du comité central, le football neuchâtelois.

#### 8.2 Élection des membres du comité central

Les membres du comité central qui ont donné leur accord pour un nouveau mandat de deux ans sont :

M. Pascal Bégert Vice-président de l'ANF et Président de la Commission technique et des Juniors.

Mme Laura Botteron Secrétaire du comité et présidente de la Commission de Jeu

M. Christopher Clark Président de la commission Seniors et Futsal.

M. David Clark Responsable des finances

M. Cédric Fuchs Président de la commission d'arbitrage

Les membres sont élus par acclamations.

## 8.3 Élection de la présidente de la commission de jeu

Laura Botteron se représente pour un nouveau mandat de deux ans à la présidence de la commission de jeu, elle est élue par acclamations.

#### 8.4 Élection des membres de la commission de jeu

Les membres de la Commission de Jeu qui ont donné leur accord pour un nouveau mandat de deux ans sont :

Mme Joanna Bowman Membre

M. Gautier Aubert Membre

M. Pierre-Alain Beuret Membre

M. Mario Chatagny Membre

M. Alain Grosjean Membre

M. Sébastien Weibel Membre

M. Eric Gros Membre

M. Nejat Haciomeroglu Membre

Les membres de la Commission de Jeu sont élus par acclamations.

## 8.5 Élection du président de la commission de recours

Lionel Capelli se représente pour un nouveau mandat de deux ans à la présidence de la commission de recours, il est élu par acclamations.

#### 8.6 Élection des membres de la commission de recours

Les membres de la Commission de recours qui ont donné leur accord pour un nouveau mandat de deux ans sont :

Mme Aurélie Planas Membre

Mme Rosaria Cirillo Membre

M. Alain Ribaux Membre

M. Kiliann Witschi Membre

M. Joël Vuillemier Membre

Les membres de la Commission de recours sont élus par acclamations.

## 8.7 Élection des vérificateurs de comptes

Les comptes de l'exercice 2022/2023 ont été vérifiés par les clubs du FC Val-de-Ruz et FC Coffrane.

Les suppléants les FC Fleurier et FC Saint-Sulpice deviennent donc vérificateurs de comptes pour la saison 2023/2024.

Nous devons donc nommer deux nouveaux suppléants, et le tournus indique que le tour revient aux clubs de la Ville de Neuchâtel : ASI Audax Friul – Neuchâtel City – Neuchâtel Xamax – Helvetia NE – Peseux-Comète – Espagnol NE – Corcelles-Cormondrèche.

#### **Propositions:**

- 1. Le FC Peseux-Comète
- 2. Le FC Espagnol NE

Approbation à l'unanimité par carte de vote, les deux clubs sont donc nommés en qualité de vérificateurs de comptes suppléants pour la saison 2023/2024.

#### 9. PROPOSITIONS

## 9.1 Comité central

#### Aucune.

#### 9.2 Des clubs

<u>Proposition du FC Peseux-Comète</u>: Les premiers de chaque groupe devraient gagner le même prix au Prix Fair-Play, il ne devrait pas y avoir de différence.

**Réponse du comité central :** Pour la saison 2023/2024, le comité central ne souhaite pas modifier les prix, les budgets étant déjà établis. Toutefois, la proposition sera étudiée pour les prochaines saisons et une réponse sera transmise lors de l'Assemblée des présidents du 7 mars 2024.

## 10. ADMISSION - DÉMISSION

#### Admission

Un nouveau club, le FC NE Galaxy, a été admis au sein de l'ASF et de l'ANF.

<u>Question du FC Peseux-Comète par Monsieur Pierre Gunthard :</u> Est-ce que le FC NE Galaxy répond au critère de la quotité d'arbitre ?

Réponse du Comité central : Oui, le club en a deux.

#### Démission

Le club de Benfica et Xamax Academy ont été officiellement radiés de l'ASF et donc de l'ANF lors de l'assemblée ordinaire des délégués de l'ASF du 3 juin 2023.

## 11. ORIENTATION CONCERNANT LE CHAMPIONNAT ET LA « COUPE NEUCHÂTELOISE »

#### Championnat

Le championnat a repris officiellement le week-end des 18 au 20 août 2023.

Les groupes de 2ème et 3ème ligue sont complets.

Pour ce qui est de la 4ème ligue, nous déplorons le retrait de l'équipe de Cressier Sport 2019 dans le groupe 2. Aussi, ce groupe sera formé de 11 équipes.

Concernant la 5ème ligue, du fait de l'inscription de seulement 11 équipes, un seul groupe a été formé pour la saison 2023 – 2024.

Toujours en raison d'un manque d'arbitres dans la 2ème et la 3ème ligue ainsi que chez les assistants, le comité central a pris les décisions suivantes :

• 3 rondes de championnat pour la 2ème ligue et 4 pour les groupes 1 et 2 de 3ème ligue seront bloquées à tour de rôle le samedi après-midi et en soirée. Lorsque les rondes seront bloquées, il n'y aura pas d'autres possibilité que de jouer le vendredi soir ou le dimanche, éventuellement le jeudi ou le lundi soir avec l'accord de l'adversaire. Ainsi, avec ces mesures, nous espérons pouvoir fournir les arbitres demandés pour les différentes rencontres. Nous demandons aux clubs concernés de respecter cette directive. Merci d'avance pour votre collaboration. Dans le cas contraire, le comité central de l'ANF fixera d'office la date et l'heure du match. Un communiqué a été établi à l'attention des clubs concernés.

Les modalités pour le prochain championnat, les directives de convocation, les directives pour les renvois des matches, vous sont aussi connues et sont à consulter sur notre site. Elles sont à respecter pour un bon déroulement du championnat.

#### Coupe Neuchâteloise

La « Coupe Neuchâteloise » a aussi repris ses droits cette fois en semaine lors des 15 et 16 août dernier pour le 1er tour. Pour les prochains tours, se référer au site internet et évitez d'avancer vos matches de championnat lors des tours de la coupe en semaine. La « Coupe Neuchâteloise prime sur les matches de championnat ».

Le règlement de la coupe neuchâteloise des actifs en vigueur est celui du 1er août 2023.

Les coupes neuchâteloises de 4ème et 5ème ligue continueront de se dérouler lors de cette saison. Un règlement a été édicté et mis sur notre site à la fin juillet 2020. Là aussi, prière de respecter le point 5 dudit règlement afin d'éviter de perdre vos matches par forfait.

La Coupe Neuchâteloise féminine se déroulera avec les 8 équipes féminine, soit 1 de 2ème ligue-inter, 2 de 3ème ligue et 5 de 4ème ligue.

Les finales de la BCN Cup juniors et des actifs et actives auront très probablement lieu à La Chaux-de-Fonds, le weekend de Pentecôte 2024, soit 18 au 20 mai 2024. Vous serez renseigné en temps utiles.

Au niveau de la Coupe de Suisse, devant 3600 spectateurs et malgré une belle résistance, le FC Saint-Blaise s'est incliné face au FC Bâle sur le score de 1-8. Opposé au FC Iliria (2ème ligue-Inter) de la région Soleure, le FC La Chaux-de-Fonds s'est imposé 0-2 et se qualifie pour le tour suivant et il se déplacera sur le terrain de Black Stars (1ère ligue) en région bâloise. Concernant Neuchâtel-Xamax FCS, il s'est aisément qualifié à Petit-Huningue (Bâle), club de 3ème ligue sur le score de 0-8. Il rencontrera le BSC Young-Boys au tour suivant à La Maladière. Ces rencontres se dérouleront du 15 au 17 septembre 2023.

Pour ce qui est de la Coupe Suisse des seniors 30+, Neuchâtel City FC rencontrera au premier tour le FC Bursins-Rolle-Perroy (ACVF) le 9 septembre 2023. En seniors 40+, également le 9 septembre 2023, le FC Peseux-Comète se déplacera sur le terrain du Lancy FC (ACGF). Bonne chance à nos deux représentants.

En coupe de Suisse féminine, comme lors de la saison passée, le FC Le Parc (2ème int.) sera opposé au FC Vuisternens/Mézières, club de 1ère ligue féminine, le samedi 9 septembre 2023 à 20h00 à La Chaux-de-Fonds. Bonnes chances à nos filles.

#### Changements libres en 3ème, 4ème et 5ème ligue

Uniquement pour le championnat. En coupe Neuchâteloise des actifs, seuls 5 changements sont autorisés et le joueur qui sort ne peut plus revenir en jeu. Attention de respecter ce point, deux forfaits ont déjà été prononcés au premier tour de la coupe.

Exception pour la coupe Neuchâteloise de 4ème et 5ème ligue = changement libre.

#### 12. DISTINCTIONS - HONORARIAT

#### Club

- Le FC Cornaux pour les 50 ans du club
- Le FC Colombier pour les 100 ans du club
- Le FC Etoile-Sporting pour les 125 ans du club

C'est une tradition, et surtout un plaisir renouvelé d'honorer chaque année les personnes qui, durant de nombreuses années, se sont dépensées sans compter et ont marqué de leurs empreintes la vie de nos clubs et du football neuchâtelois.

#### Élection des membres d'honneur de l'ANF :

- M. Jean-François Aubert, membre d'honneur
- M. Alexandre Tosato, membre d'honneur

Approbation unanime par acclamations et sincères félicitations pour ces élections!

## **Distinctions aux arbitres :**

10 ans d'arbitrage	15 ans d'arbitrage
<ul> <li>Cikaric Aldin</li> <li>Farias Pereira Miguel</li> <li>Ferreira Duro Elio Filipe</li> <li>Taveiras Pires Alexandre</li> </ul>	<ul> <li>Freitas Cabral Aldair</li> <li>Hunziker Florent</li> <li>Lengacher Bastien</li> <li>Maire Guillaume</li> <li>Monnin Jonathan</li> <li>Muratovic Ismet</li> </ul>
20 ans d'arbitrage	30 ans d'arbitre
- Ansorge Pierre	<ul><li>Grandinetti Francesco</li><li>Pisanello Omar</li></ul>

Bravo et félicitations à ces arbitres souvent critiqués mais indispensables à la bonne marche de notre championnat.

## 13. PALMARÈS

Nous avons le plaisir de remettre les diplômes aux champions de la saison 2022/2023.

Le Palmarès de la saison 2022/2023 figure dans le rapport d'activités de la saison envoyé à tous les clubs avant l'Assemblée (plaquette ANF).

Championnat	
Pour la 2 <sup>ème</sup> ligue	FC Saint-Blaise I, champion régional
Pour la 3 ème ligue	FC Cortaillod I, champion régional, promu en 2ème ligue
	FC Bosna Neuchâtel I, champion de groupe, promu en 2ème ligue
Pour la 4 <sup>ème</sup> ligue	FC Marin-Sports II, champion régional, promu en 3ème ligue
	FC Môtiers, champion de groupe, promu en 3 <sup>ème</sup> ligue
Pour la 5 <sup>ème</sup> ligue	FC Le Locle III, champion régional
	FC Val-de-Ruz IV, champion de groupe
Juniors A	Grpm Le Parc, champion régional
Juniors B	FC Boudry, champion régional
Juniors C	Team Vallon (FC Erguël), champion régional
Juniores FF19	Team Béroche-Bevaix, championne régionale
Juniores FF15	Grpm VDT Fleurier FF15, championne régionale

#### **Coupe Neuchâteloise:**

Actifs FC Saint-Blaise I, qualifié pour la Coupe Suisse 2023-2024.

4ème ligue FC Béroche-Gorgier II

5ème ligue FC Centre Portugais

Seniors 30+ FC Neuchâtel City, qualifié pour la Coupe Suisse Seniors +30 2023-2024

Seniors 40+ FC Peseux-Comète 40+, qualifié pour la Coupe Suisse Seniors +40 2023-2024

Féminine FC Le Parc I, qualifiée pour la Coupe Suisse Féminine 2023-2024

Juniors A Grpm Le Parc

Juniors B Team Vallon (FC Erguël)

Juniors C FC Val-de-Ruz I

Juniors D FC Floria I

Juniores FF19 Grpm VDT (Couvet)

Juniores FF15 ASI Audax-Friul II

#### Autres titres – qualifiés pour la coupe suisse 2023/2024:

Neuchâtel Xamax FCS

FC La Chaux-de-Fonds I

## Prix Fair-Play Fortunato Messina des juniors A, B C et football féminin FF19

Juniors A FC Val-de-Ruz II

Team 3L

FC Val-de-Ruz I

Juniors B Team Vallon (FC Erguël)

FC Boudry FCCPC Coffrane

Juniors C Grpm Etoile-Sporting

Grpm des Vallées (La Sagne)

FC Val-de-Ruz II

Juniores ASI Audax-Friul FF19 Grpm VDT (Couvet)

#### Coupe Fair-Play ANF Actifs et Actives

Pour la saison 2022-2023, les lauréats et lauréates sont les suivants :

Pour la 2<sup>ème</sup> ligue FC Saint-Blaise I

Pour la 3<sup>ème</sup> lique FC Etoile-Sporting

FC Le Locle II

Pour la 4ème lique FC Les Bois II

Grpm des Marais (AS Vallée)

Pour la 5<sup>ème</sup> lique Grpm des Marais (Les Ponts-de-Martel)

FC Val-de-Ruz IV

Pour la 2<sup>ème</sup> ligue-inter féminine FC Le Parc

Pour la 3<sup>ème</sup> ligue féminine ASI Audax-Friul

Pour la 4<sup>ème</sup> ligue féminine FC Val-de-Ruz

Concernant la semaine Fair-Play qui a eu lieu du 16 au 22 mai 2023, nous avons reçu 3 photos/vidéos de la haie d'honneur réalisées par les équipes. Nous avons finalement décidé d'octroyer une somme de CHF 750.-, partagée entre 3 équipes, soit le FC Val-de-Ruz D 2, FC Boudry juniors D1 et le FC Peseux-Comète. Chaque équipe reçoit donc CHF 250.-. La même somme est également versée au FC Bosna NE II en 5<sup>ème</sup> ligue pour un geste sportif. Bravo à ces 4 équipes.

Concernant le trophée Fair-Play Suva 2022-2023. Il a été remporté, comme la saison passée, par le FC Lausanne-Sport avec un total de 0,46150 points de pénalité par match. Les 13 vainqueurs régionaux seront conviés à une cérémonie qui aura lieu le 24 septembre 2023 dans le cadre du match de SFL entre le BSC Young Boys et le FC Lugano.

Pour notre région, c'est le FC Val-de-Ruz qui s'est montré le plus Fair-Play avec 1,19530 points de pénalités par match et qui gagne un bon d'achat de CHF 2'000.- chez Ochsner Sport, devançant le FC Corcelles-Cormondrèche avec 1,28320 points qui gagne un bon d'achat de CHF 1'000.- chez Ochsner Sport et le FC Marin-Sports avec 1,32030 qui gagne un bon d'achat de CHF 500.- chez Ochsner. Bravo à ces trois clubs.

Encore un grand BRAVO à toutes les équipes nominées pour le fair-play dont elles ont fait preuve durant cette dernière saison et nous pouvons que recommander aux équipes un grand fair-play sur nos terrains, afin que nous puissions récompenser un plus grand nombre d'équipes.

## 14. PROCHAINES ASSEMBLÉES

14.1	2024	FC La Sagne (75 <sup>ème</sup> )
14.2	2025	ANF, 125 <sup>ème</sup> anniversaire de l'ANF
14.3	2026	FC Lignières (60ème)
14.4	2027	FC Coffrane (60 <sup>ème</sup> ) ou FC Espagnol NE
14.5	2028	FC Hauterive

Les assemblées se tiendront le samedi matin et à la fin du mois d'août si possible – attention toutefois au week-end de la Braderie.

#### 15. DIVERS

#### Communication de l'ANF

Vers la fin de notre championnat 2022 – 2023, la commission de jeu et la commission de recours de l'ANF ont dû traiter le cas non réglementaire d'un transfert ou d'une qualification d'un joueur provenant de l'étranger. La CJ de l'ANF a prononcé 2 forfaits contre une équipe. Ceux-ci ont été confirmé par la commission de recours (voir page 33 de la plaquette) par une non entrée en matière, le recours étant seulement signé par son président et non pas par les personnes pouvant engager valablement le club.

Pour rappel, un joueur qui vient de l'étranger et qui a encore une licence valable auprès d'un club de ce pays est obligé de faire un transfert international, selon les dates établies par l'ASF. Il ne peut être fait une nouvelle qualification afin de contourner ledit transfert. Sachez qu'en cas de doute sur la qualification d'un joueur, le dernier club adverse peut demander dans un délai de 10 jours (3 jours lors des trois derniers tours du championnat) auprès de l'ANF, le contrôle de cette qualification. Le comité central de l'ANF se réserve aussi le droit de contrôler auprès de l'ASF tous les joueurs de nos championnats. Autant l'ASF que l'ANF peuvent prendre des sanctions en cas de suppression par le contrôle des joueurs de l'ASF de la qualification d'un joueur.

Afin d'éviter des problèmes à l'avenir, prière donc aux clubs de bien vouloir étudier de manière approfondie les cas de transferts ou de qualification de joueurs en provenance de l'étranger. Merci.

#### Communication de la Commission des terrains

#### Concernant les terrains synthétiques :

L'ASF demande aux Clubs ou Communes d'entretenir régulièrement les terrains synthétiques, soit l'arrosage (le soleil les abîme), le brossage des fibres et le remplacement des granulés.

En général, un contrat d'entretien est proposé aux Clubs ou aux Communes par le fournisseur du terrain.

De plus, tous les 4 ans, Clubs ou Communes doivent faire effectuer un test concernant la qualité du terrain par un organe spécialisé. Les fournisseurs de terrains seront à même de vous orienter. Une copie des résultats de ce test est à faire parvenir à l'ANF qui la transmettra ensuite à l'ASF.

#### Arbitres:

Des prospectus permettant aux personnes intéressées par la fonction d'arbitre de se rendre sur les pages internet des arbitres neuchâtelois ont été transmis aux clubs. Ces prospectus sont à afficher dans les vestiaires et les buvettes. La commission arbitrale se met également à disposition des clubs qui le souhaitent pour des présentations sur l'arbitrage, la fonction d'arbitre, le déroulement des cours et la procédure d'inscription.

A la demande de certains clubs, nous avons imprimé des carnets de facture pour les frais d'arbitre. Dans l'éventualité où l'arbitre de match n'aurait pas de facture sous forme papier à vous remettre. Nous recommandons de mettre ces calepins à disposition dans les buvettes ou vestiaires d'arbitre.

Avant de lever cette 123 ème assemblée des délégués, le président tient à remercier très sincèrement :

- Le FC Etoile-Sporting pour l'organisation de l'assemblée des délégués 2023.
- Les membres du comité central, pour l'engagement inlassable, la disponibilité et le travail fourni durant cette dernière saison 2022/2023, ainsi que le chef technique Daniel De Martini et le secrétaire Stéphane Juvet, pour leur précieux et immense travail pour notre association.
- Tous les sponsors et les annonceurs de nos différentes brochures, plaquettes programmes des finales et de

la Gazette.

- Les arbitres, pour le dévouement et la disponibilité dont ils ont fait preuve tout au long de cette saison.
- La commission Loro-Sport de Neuchâtel, pour l'octroi de la subvention sans laquelle nous devrions revoir l'ensemble de nos objectifs et engagements. Merci à son président M. André Duvillard et à M. Alexis Maire pour le soutien apporté à notre association et à nos clubs pour l'octroi de la subvention lors de la séance de la commission Loro-Sport de Neuchâtel.
- les membres de toutes nos commissions, pour tout le travail effectué durant cette saison écoulée.

Il serait trop long de lister toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de la saison 2022/2023, mais ceux-ci figurent en pages 10 et 11 de la plaquette dans le rapport du Président, un grand merci à eux.

Avant de passer à la nouvelle saison, le président et le comité central remercient les présidents des clubs, ainsi que les membres de comité et les bénévoles pour l'immense travail effectué, bien souvent dans l'ombre. Sans toutes ces personnes, le football ne serait pas ce qu'il est dans notre région.

Nous leur souhaitons plein succès pour cette nouvelle saison 2023/2024 et nous les encourageons à poursuivre leurs efforts en faveur de notre sport, le football, afin que tout le monde puisse se retrouver autour de nos terrains dans la plus grande convivialité et dans le plus grand respect des autres acteurs, entraîneurs, arbitres, supporters, joueurs et dirigeants.

Vive le football neuchâtelois!

#### 16. CONTRE APPEL:

- ASI Audax-Friul
- FC Colombier
- FC Floria (présent arrivée tardive)
- FC Saint-Sulpice

Les clubs précités ne sont pas présents à la fin de l'Assemblée.

L'assemblée est levée à 11h50